

© Benjamin Maxant

L'AGGLO EN ACTIONS

Un tiers-lieu dédié à l'innovation en santé

GRAND ANGLE P. 8

Déchets : les nouveaux défis

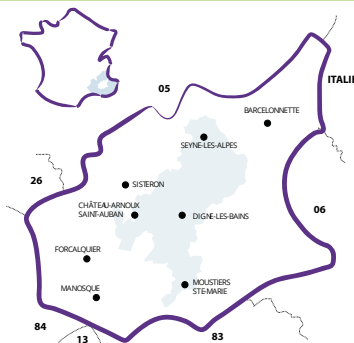
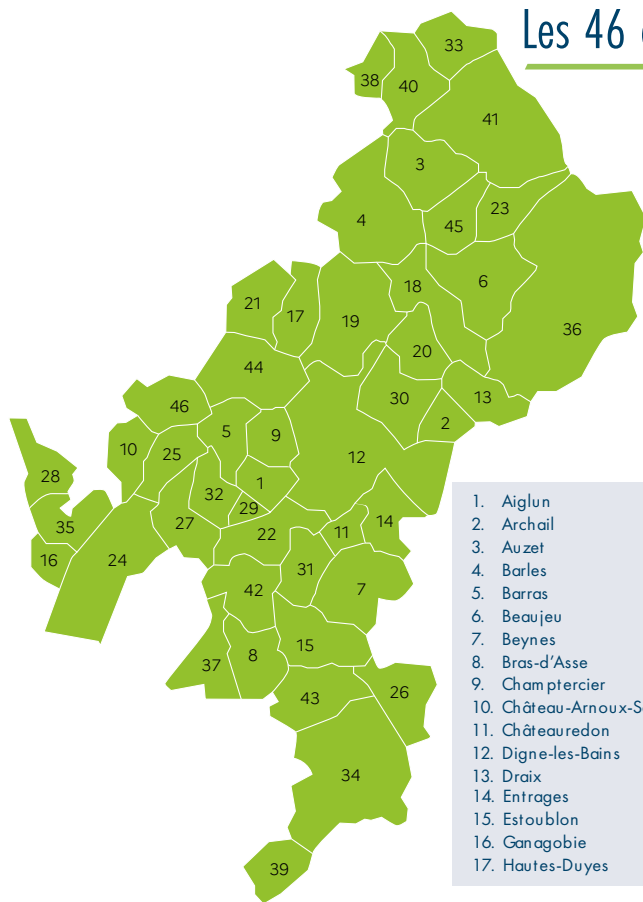
DÉCRYPTAGE P. 15

Présentation du lieu d'accueil
enfants-parents La Récré

PROCHE DE VOUS P. 16

Service Eau et Assainissement
Le petit cycle de l'eau,
de la ressource au robinet

Les 46 communes de Provence Alpes Agglomération



1. Aiglun
2. Archail
3. Auzet
4. Barles
5. Barras
6. Beaujeu
7. Beynes
8. Bras-d'Asse
9. Champsercier
10. Château-Arnoux-Saint-Auban
11. Châteauredon
12. Digne-les-Bains
13. Draix
14. Entrages
15. Estoublon
16. Ganagobie
17. Hautes-Duyes

18. La Javie
19. La Robine-sur-Galabre
20. Le Brusquet
21. Le Castellard-Mélan
22. Le Chaffaut-Saint-Jurson
23. Le Vernet
24. Les Mées
25. L'Escale
26. Majastres
27. Malijai
28. Mallefougasse-Augès
29. Mallemoisson
30. Marcoux
31. Mézel
32. Mirabeau
33. Montclar
34. Moustiers-Sainte-Marie

35. Peyruis
36. Prads-Haute-Bléone
37. Saint-Julien-d'Asse
38. Saint-Martin-les-Seynes
39. Sainte-Croix-du-Verdon
40. Selonnet
41. Seyne-les-Alpes
42. Saint-Jeannet
43. Saint-Jurs
44. Thoard
45. Verdaches
46. Volonne

SOMMAIRE

p.4 RETOURS EN IMAGES

p.6 EN BREF

p.8 GRAND ANGLE
Déchets : les nouveaux défis

p.12 L'AGGLO EN ACTIONS
Clôture des projets ALCOTRA

p.15 DÉCRYPTAGE
Présentation du lieu d'accueil enfants-parents La Récré

p.16 PROCHE DE VOUS
Service Eau et Assainissement
Le petit cycle de l'eau, de la ressource au robinet

p.18 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

- Estoublon : sécurisation et entretien du sentier et de la passerelle des Gorges de Trévans
- Extension de la déchèterie de Seyne et modernisation du site de la Colette
- Ganagobie : inauguration d'une audio-balade créée par le Théâtre Durance
- Espaces France Services de Château-Arnoux-Saint-Auban et Seyne-les-Alpes

p.20 L'ENTRETIEN
Elodie Presles, Directrice du Théâtre Durance

p.21 À VOUS L'OBJECTIF

p.22 TRIBUNES POLITIQUES

p.23 AGENDA



Pleine santé: l'expérimentation au service de l'économie et de la santé

Provence Alpes Agglomération a fait le choix de se positionner comme un territoire de Pleine santé, un lieu de référence sur la prévention santé et le bien-être, en étant en phase avec la stratégie régionale sur la silver économie. Pour le territoire, il s'agit d'avoir une approche globale, de mettre en place des projets, pour ses habitants et ses visiteurs, autour du bien-être, du mieux vivre, de la remise en forme, de la prévention de la perte d'autonomie, du sport santé et du respect de l'environnement et de soi.

Pour développer cette stratégie, Provence Alpes Agglomération a levé des fonds européens sur 3 ans entre 2019 et 2022, soit 1 371 000 euros de fonds européen. Deux programmes transfrontaliers avec l'Italie ont été mis en place: PROSOL (PROximité SOLidarité) sur l'accès aux soins des seniors, des femmes et des jeunes et CLIP E-Santé (Coopération pour L'Innovation Appliquée) sur l'innovation sur le maintien à domicile des personnes âgées. Depuis 2019, une vingtaine d'actions ont été menées à l'échelle du territoire de l'agglomération dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA. Celles-ci ont été financées à 85% par l'Union européenne.

Ainsi, l'agglomération a développé une dynamique de territoire de pleine santé avec la mise en place de projets expérimentaux tels qu'une maison sport santé, un living lab - l'Atelier 7.7, des projets de recherche et innovation avec des universités. Des projets menés en collaboration avec des acteurs du territoire qu'ils soient publics, associatifs et privés.

Aujourd'hui, au-delà des enjeux économiques, ces projets aident notre territoire à mieux appréhender et à répondre aux enjeux de désertification médicale et d'accès aux soins de nos concitoyens. ●

Patricia GRANET-BRUNELLO
Présidente de Provence Alpes Agglomération
Maire de Digne-les-Bains


Provence Alpes Agglo Magazine N°2 - Décembre 2022

Directrice de la publication :
Patricia Granet-Brunello
Rédactrice en chef : Julia Vuillier-Devillers
Rédaction : Julia Vuillier-Devillers
Conception graphique et mise en page :
Mathilde Boudin--Queyrel
Photos : Provence Alpes Agglomération,
sauf mention contraire
Imprimerie : Arc en Ciel - imprimé sur
papier certifié PEFC
Tirage : 30 800 exemplaires
Dépôt légal : N° ISSN 2268-5278

Publicité Spa de Haute Provence :
Crédit photo, Lenaturographe - Office de
Tourisme Digne-les-Bains Val de Durance
Création graphique : Mathilde Boudin--
Queyrel - Provence Alpes Agglomération

Provence Alpes Agglomération
BP 90153 - 4 Rue Klein
04990 Digne-les-Bains cedex
Tel : 04 92 32 05 05

Retrouvez toute l'actualité de Provence Alpes Agglomération sur

 Provence Alpes Agglomération
www.provencealpesagglo.fr



14 septembre Rentrée à l'IDBL

Près de 440 élèves ont fait leur rentrée à l'école d'art IDBL gérée par Provence Alpes Agglomération.

Peinture, photographie, sculpture, modelage, gravure, vidéo, illustration, histoire de l'art... En plus de sa classe préparatoire, cette école propose, tout au long de l'année, de nombreux cours accessibles aux enfants à partir de 5 ans, aux adolescents et aux adultes. ◉



15 septembre « Faites de l'égalité »

Diffuser la culture de l'égalité femmes/hommes sur le territoire : tel était l'objectif de la Faites de l'égalité organisée par le CIDFF des Alpes-de-Haute-Provence et Provence Alpes Agglomération au palais des congrès de Digne-les-Bains.

Cette journée, rythmée par diverses animations (conférences, forums d'échanges, performance, lectures féministes, stands, expositions...), marquait la clôture du projet européen Interreg Alcotra PROSOL Femmes. ◉



23 et 24 septembre Forum de la transition

Cette 2^e édition du Forum de la transition a permis d'amorcer des échanges aussi passionnants qu'essentiels autour des thématiques de la transition agroécologique et des nouveaux défis climatiques et environnementaux qui s'annoncent.

Tables-rondes, stands, exposition...

De nombreuses animations ont été organisées dans différents lieux de Digne-les-Bains. Des conférences ont notamment été animées par Denis Lairon, chercheur émérite à l'INSERM et Arthur Keller, expert en risques systémiques et en stratégies de résilience. ◉



24 et 25 septembre Fête de la randonnée

500 personnes s'étaient inscrites pour participer aux 50 randonnées et activités outdoor programmées à l'occasion de la 18^e édition de la Fête de la rando.

Si la moitié des randonnées ont été annulées en raison des conditions météorologiques défavorables du week-end, 250 randonneurs ont participé aux sorties maintenues, dans une ambiance chaleureuse malgré la pluie ! ◉



1^{er} et 2 octobre Enduro des Terres Noires

La course mythique de l'Enduro des Terres Noires a fait son grand retour cet automne. Une 5^e édition inoubliable, dans un environnement d'exception, pour la finale du Trophée Enduro des Alpes 2022 organisée en partenariat avec Provence Alpes Agglomération. ◉



27 octobre Inauguration du nouvel aménagement de Diniapolis

L'inauguration officielle des travaux de réhabilitation de l'espace de coworking de Diniapolis s'est déroulée en présence de Marc Chappuis, Préfet des Alpes de Haute-Provence, Jean-Charles Borghini, Conseiller régional, Patricia Granet Brunello, Présidente de Provence Alpes Agglomération et Jean-François Gonidec, Président d'Initiative Alpes Provence.

Marquant l'aboutissement de sa transformation en véritable tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat et à l'emploi, ce chantier a permis de rénover intégralement le rez-de-chaussée du bâtiment pour y aménager un espace de coworking, deux salles de réunion, un bureau privé disponible à la location, trois cabines dédiées aux rendez-vous en visio ou téléphoniques et un espace d'accueil et de convivialité doté d'une cuisine et d'une zone salon. ◉



Programme Européen

Candidature de Provence Alpes Agglomération à la programmation LEADER 2023-2027

Provence Alpes Agglomération a répondu à l'appel à candidatures de la Région pour la programmation LEADER 2023-2027. Cinq ateliers ont été organisés dans le cadre de la préparation de cette candidature pour associer les habitants à l'élaboration de la stratégie du territoire. Le dossier de candidature de PAA a été déposé le 30 septembre 2022, pour un résultat attendu début 2023. ○

Médiathèques

Inauguration d'un espace Facile à lire



En octobre, le réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglomération a inauguré le premier Espace Facile à lire des Alpes-de-Haute-Provence! Labellisé par le Ministère de la Culture, cet espace situé à l'entrée de la médiathèque de Digne-les-Bains rassemble des documents adaptés pour les personnes éloignées de la lecture, en situation d'illettrisme ou de handicap. ○

Résidence de création

Du 1^{er} au 31 mars, le réseau des médiathèques de PAA accueillera un(e) illustrateur(trice) en résidence de création. Ateliers, expositions... Différentes animations seront proposées à cette occasion. ○

Travaux

45,9M€ pour le chantier d'aménagement de la RN85



En octobre 2022, l'État, la Région, le Conseil départemental et Provence Alpes Agglomération se sont engagés à porter le financement du chantier d'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains à hauteur de 45,9M€ dans le cadre du prochain Contrat de Plan État Région (CPER), soit 15,9M€ de plus que l'engagement inscrit au CPER 2015-2022.

Cet investissement supplémentaire est financé à 40% par l'État, 40% par la Région, 18% par le Conseil départemental et 2% par Provence Alpes Agglomération.

Ainsi, dès 2023, les travaux se poursuivront sur les sections suivantes :

- finalisation du giratoire d'Aiglun (réalisation des rétablissements pour les accès riverains, reprise de la route aux abords du giratoire et création d'une piste cyclable) ;
- aménagement de la section entre la sortie de Mallemoisson et le giratoire d'Aiglun, comprenant la réalisation d'un nouveau giratoire au Chaffaut ;
- création d'un créneau de dépassement (en direction de Digne-les-Bains) au niveau de la Maison de Pays, et aménagement de la section entre les Duyes et l'entrée de Mallemoisson. ○

Loisirs

Des forfaits de ski à prix réduits



Dévalés les pistes en illimité dans les stations de Montclar, Chabanon et Le Grand-Puy grâce au Forfait Massif Blanche Serre-Ponçon !

Des tarifs très avantageux sont proposés aux enfants du territoire de Provence Alpes Agglomération. Forfait à 64 euros (au lieu de 221 €) pour les 5-11 ans et 113 € (au lieu de 288 €) pour les 12-17 ans.

À réserver avant le 15 décembre. ○

Plus d'infos : 04 92 35 11 00 ou sur www.blancheserreponcon-tourisme.com

Tourisme

Guide pratique de la location saisonnière

Provence Alpes Agglomération a créé un Guide pratique de la location saisonnière permettant d'aiguiller les hébergeurs dans leurs démarches.

Retrouvez ce document auprès de votre mairie ou sur www.provencealpesagglomeration.fr rubrique Dynamiser, entreprendre ► Le Tourisme, moteur de croissance.

Pour rappel, les logeurs sont tenus de collecter la taxe de séjour auprès des touristes et de la reverser à la collectivité. Cette taxe permet de financer les actions de promotion et de développement touristique du territoire. ○

Plus d'infos : 06 16 92 86 37 ou sur provencealpesagglomeration@taxedesejour.fr

Patrimoine

La Dalle aux ammonites :

un patrimoine géologique exceptionnel reconnu au niveau mondial

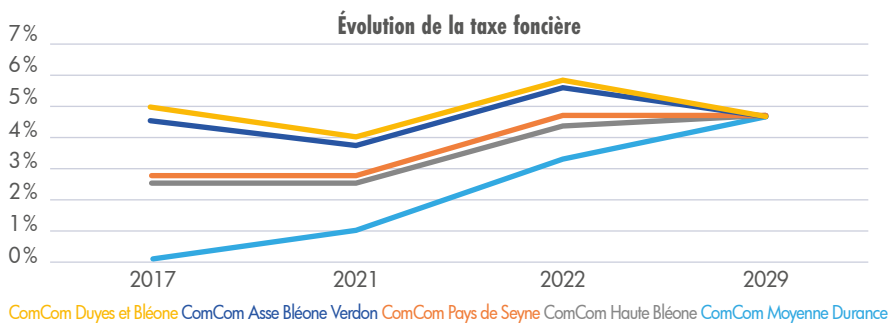
Depuis cet automne, la Dalle aux ammonites de Digne-les-Bains figure officiellement parmi les 100 plus beaux sites du patrimoine géologique mondial. Une reconnaissance décernée par l'UISG (Union Internationale des Sciences Géologiques) en raison de la qualité paléontologique exceptionnelle du site et du rôle qu'il a joué dans l'histoire de la protection du patrimoine géologique en France et dans le monde. ○



Fiscalité

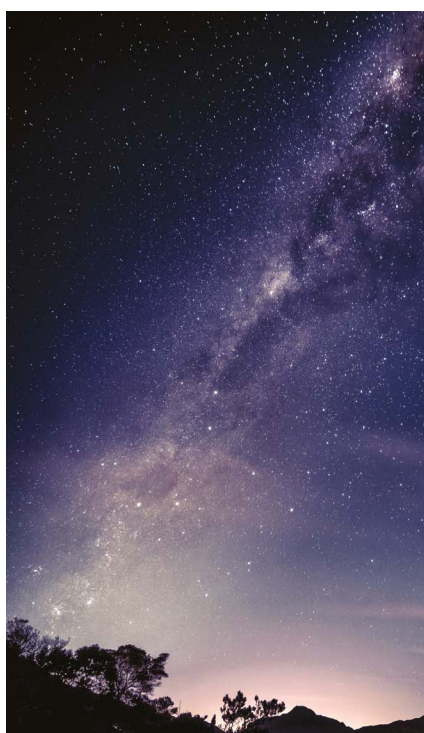
Harmonisation de la taxe foncière

En 2017, l'agglomération a engagé une démarche d'harmonisation du taux de la taxe foncière entre les territoires des cinq anciennes communautés de communes, entraînant chaque année une évolution des taux sur les anciens territoires. Ce mécanisme est géré par la Direction des finances publiques. Ce processus d'harmonisation aboutira en 2029 avec un taux unique de 4,68% à l'échelle de l'agglomération. ○



Environnement

Candidature au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé



En 2023, l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence lancera une étude de faisabilité en vue de sa candidature au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) décerné par l'International Dark Sky Association. L'objectif ? Réduire la pollution lumineuse pour améliorer la qualité du ciel nocturne : une façon de préserver la biodiversité, de protéger la santé publique et de développer l'astrotourisme et le noctotourisme tout en faisant des économies d'énergie !

Différentes mesures seront mises en place dans le cadre de cette candidature qui devrait être déposée courant 2024, couvrant les territoires de Provence Alpes Agglomération et de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (CCSB). Les études préliminaires et le montage du dossier de candidature seront réalisés avec le soutien financier des fonds FEDER dans le cadre du programme européen Espace Valléen. ○

Transports

Chiffres-clés des transports à la rentrée 2022

Le service des transports de Provence Alpes Agglomération comptait plus de 1200 abonnés au 20 octobre 2022.

Ce service gère une trentaine de lignes de bus dont les lignes interurbaines et les lignes des transports urbains dignois (TUD). Depuis la rentrée, la ligne 2 a été renforcée et les horaires modifiés pour mieux s'adapter aux besoins des scolaires habitant dans le quartier du Pigeonnier à Digne-les-Bains. ○



Déchets : les nouveaux défis

Quelle quantité de déchets produit-on chaque année ? Que deviennent-ils ? Quels sont leurs impacts écologiques et économiques et comment les réduire ? Ce dossier vous permettra de tout savoir sur la gestion des déchets et les enjeux majeurs qu'elle soulève.

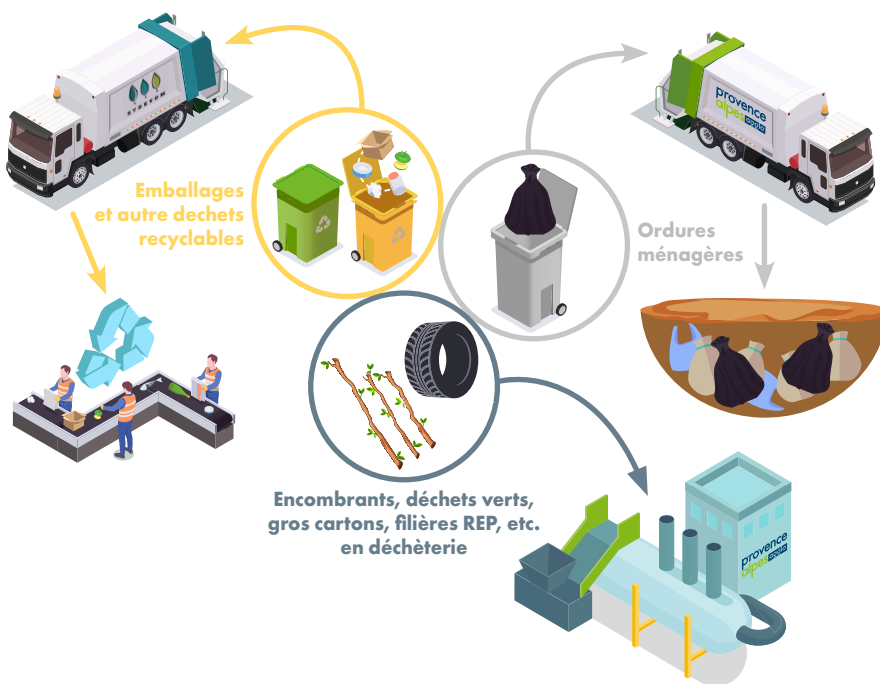
15 000 tonnes de déchets ménagers enfouis chaque année



5 h15, Yannick part de la plateforme des Isnards à Digne-les-Bains pour commencer sa tournée de collecte des ordures ménagères (OMr) accompagné d'un deuxième ripeur et d'un chauffeur poids lourd. « Tous les jours, on fait exactement le même trajet pour récupérer le contenu des poubelles sur le secteur qui nous est confié, explique cet agent de Provence Alpes Agglomération. Vers 9h, on retourne à la plateforme de la Colette pour vider une première fois le camion avant de poursuivre. »

Provence Alpes Agglomération compte une quarantaine d'agents qui, comme Yannick, parcourent quotidiennement les 46 communes du territoire pour récolter le contenu des poubelles des habitants. Ils récupèrent chaque année plus de 15 000 tonnes de déchets ménagers qu'ils déposent en quais de transfert. Ces déchets sont ensuite transportés par le Sydevom 04 jusqu'aux centres d'enfouissement des déchets ultimes de Valensole et de Ventavon où ils sont définitivement enterrés. « On est parfois découragés de voir la quantité de cartons, d'objets et d'emballages déposés avec les ordures ménagères au lieu d'être triés ou amenés en déchèterie pour être recyclés », confie Yannick. ○

Le parcours des déchets



Provence Alpes Agglomération assure la collecte et le traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés sur les 46 communes de son territoire, les compétences « tri sélectif et traitement » ayant quant à elles été transférées au Syndicat Mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères de Haute-Provence (SYDEVOM 04).

Les ordures ménagères résiduelles (OMr) sont envoyées en centre d'enfouissement, les emballages sont recyclés à Manosque, et les matériaux déposés en déchèteries sont recyclés (à l'exception du tout-venant) en France et dans le reste de l'Europe.

Les 15 filières à responsabilité élargie du producteur (REP) recueillies en déchèteries sont prises en charge par des éco-organismes. ○

Les chiffres clés du pôle déchets

9,6 M€ par an soit **21,83%** du budget principal de Provence Alpes Agglomération

76 agents dédiés à la collecte des OMr et à la gestion des déchèteries

8 déchèteries

et une aire de dépôt mises à disposition des particuliers et des professionnels

30 000 tonnes de déchets collectés chaque année (ordures ménagères et déchèteries)

dont **17 000 tonnes** de déchets envoyés en centre d'enfouissement

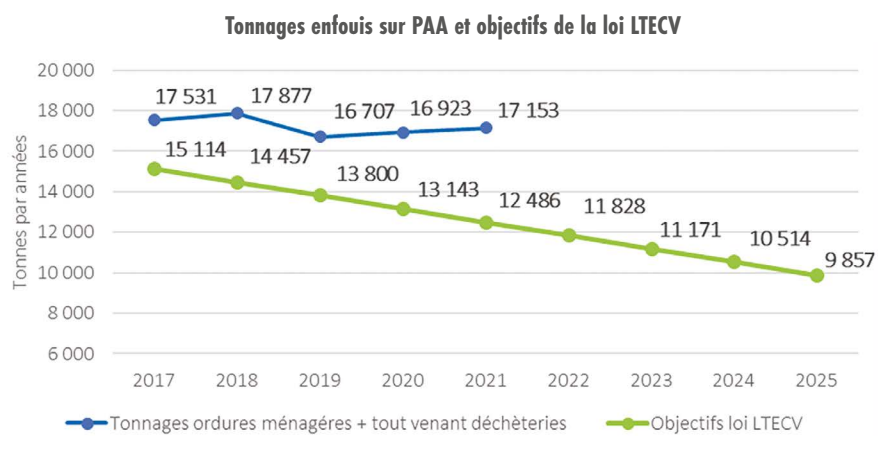
Un coût de traitement en augmentation constante

Nocif pour l'environnement, l'enfouissement des déchets est également très coûteux pour la collectivité.

Depuis 2020, le budget consacré au traitement des déchets augmente chaque année de près de 400 000 euros. Une évolution considérable amenée à s'amplifier.

Pour René Villard, vice-président de PAA délégué aux déchets, le constat est clair : « *Nous ne pouvons plus continuer à générer des déchets comme si la planète était inépuisable et sans tenir compte du coût de plus en plus important pour la collectivité.* »

Depuis plusieurs années, les réglementations évoluent en effet pour amener les collectivités et leurs contribuables à réduire drastiquement la quantité d'ordures ménagères et de tout-venant envoyés à l'enfouissement. Votée en 2015, la **Loi dite de Transition écologique pour une croissance verte**



(LTECV) exige ainsi des collectivités une **réduction de 50% de la quantité de déchets enfouis d'ici 2025.**

L'augmentation du coût de traitement s'intensifie également.

Les autorisations d'enfouissement des déchets sont progressivement réduites, obligeant à trouver des solutions plus lointaines et plus coûteuses, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes

(TGAP) imposée par l'État aux déchets enfouis augmente chaque année. « **Entre 2021 et 2025, la TGAP va augmenter de 160% pour passer à 71,50€TTC par tonne de déchets enfouis**, précise René Villard. Cette taxe, qui avait déjà coûté 465 000 euros à l'agglomération en 2020, lui coûtera plus d'1,2 millions d'euros en 2025 si la quantité de déchets ménagers ne diminue pas. » ◯

Augmentation de la TEOM : un premier pas nécessaire pour avancer vers des solutions pérennes

Pour faire face à l'augmentation des coûts, le conseil communautaire a voté, début 2022, l'**augmentation du montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** destinée à financer le service de ramassage et de traitement des déchets produits par les ménages.

Cette taxe, appliquée aux propriétaires ainsi qu'aux usagers des propriétés imposables, est ainsi passée de 12 à

14% en 2022, générant une recette supplémentaire de 1 266 000 € pour la collectivité. Mise en place de nouvelles colonnes de tri sélectif, harmonisation des règles de tri, amélioration des déchèteries et augmentation des flux acceptés, développement de solutions de tri à la source pour les biodéchets, création d'outils et de structures de prévention des déchets (recycleries, guides et astuces...), etc. L'augmentation de la TEOM permet

aujourd'hui à l'agglomération de faire face à la hausse de la fiscalité et de déployer des actions concrètes pour améliorer ses services et faciliter la démarche de tri des habitants.

Néanmoins, elle ne sera pas suffisante à plus long terme. « *La mobilisation de chacun demeure indispensable pour compenser les augmentations des coûts à venir* », rappelle René Villard vice-président de PAA délégué aux déchets. ◯

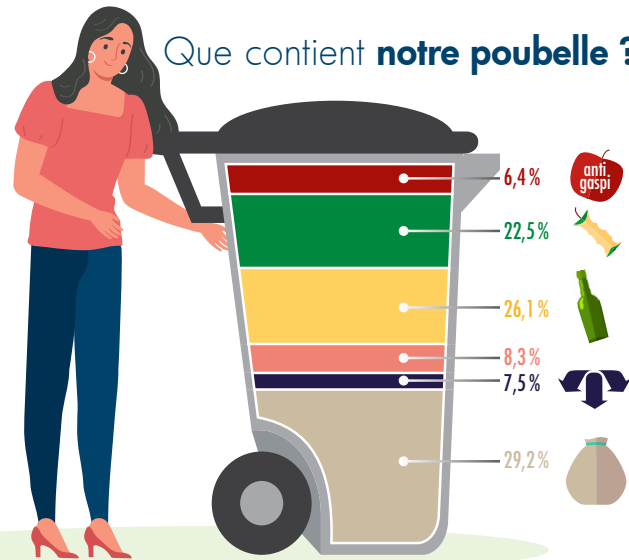
Réduction des déchets : un défi commun à la portée de chacun !

Aujourd'hui, un habitant de Provence Alpes Agglomération jette en moyenne **319 kg de déchets par an** dans la poubelle des ordures ménagères (poubelle grise). Un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale qui est de 250 kg/an et s'établit aux environs de 205 kg/an pour les collectivités mixtes rurales comme la nôtre. Ces déchets s'accumulent dans

des centres d'enfouissement. Ils nuisent à l'environnement et pèsent sur la collectivité alors qu'ils pourraient être valorisés et générer des recettes. La solution ? Une prise de conscience individuelle et collective de l'importance du tri, un geste simple mais fondamental pour la préservation de l'environnement. D'après une étude réalisée en 2021, près de 70% du contenu des poubelles des habitants

du territoire pourrait être valorisé. Ces dernières contiennent effectivement 22,5% de biodéchets, 6,4% d'aliments non consommés, 7,5% de déchets destinés aux déchèteries et plus d'un tiers de déchets recyclables (verre, papiers, emballages, plastiques). Ainsi, chaque année, plus de 5 000 tonnes d'emballages, de contenants en verre et de journaux ne sont pas recyclés faute d'avoir été triés. ◯

Que contient notre poubelle ?



Composition des ordures ménagères des habitants de PAA en 2021

Composition des ordures ménagères des habitants de PAA en 2021	Tonnage à l'échelle de PAA
319 kg/hab	
20,42 kg/hab Gaspillage alimentaire : aliments non consommés (sous emballages ou/et non emballés).	966 t
71,77 kg/hab Autres biodéchets : déchets alimentaires carnés, non carnés, déchets de jardin...	3 397 t
83,26 kg/hab Déchets recyclables : papiers, emballages ménagers et emballages en verre.	5 193 t
26,48 kg/hab Extension des consignes de tri : emballages composites, plastiques souples et plastiques rigides.	
23,92 kg/hab Autres collectes spécifiques : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, TLC et DMS	1 132 t
93,15 kg/hab Déchets résiduels : tous les autres déchets	4 408 t
TOTAL	15 096 t

100% du contenu des ordures ménagères part aujourd'hui en centre d'enfouissement alors que 70% des déchets qui y sont jetés pourraient être valorisés !

DANS CE CONTENEUR, METTEZ UNIQUEMENT LES DÉCHETS NON-RECYCLABLES

AUX ORDURES MÉNAGÈRES :

EN SAC PAS EN VRAC

Objets cassés, à usage unique...

LES BOUTEILLES DE GAZ ?
Les bouteilles de gaz doivent être ramenées dans un point de vente avec le ticket de consignation.

PENSEZ AU COMPOSTAGE

Déchets alimentaires, papiers souillés...

EN DÉCHÈTERIE :

- Ameublements
- Ampoules
- Cartons
- Cartouches d'encre
- Céramiques et vaisselle
- Déchets verts
- Déchets électroniques et électriques
- Huiles de vidange et de friture
- Médicaments non utilisés et DASRI
- Piles
- Pneus
- Textiles
- ...

RDV EN DÉCHÈTERIE :

➔ **DANS LES BORNES DE COLLECTE SPÉCIFIQUES**

www.provencealpesagglo.fr 04.92.32.05.05

provence alpes agglo SYDEVOM CITEO

Le saviez-vous ?

Approuvé lors du conseil d'agglomération du 6 octobre 2022, le règlement de collecte de PAA est disponible en ligne sur www.provencealpesagglo.fr

Ce document rappelle le fonctionnement de la collecte, les règles de tri à appliquer ainsi que les sanctions prévues en cas de non-respect. Tout contrevenant au règlement de collecte s'expose à une amende forfaitaire de 38 euros, le dépôt sauvage, même au pied des conteneurs, étant sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € et la confiscation du véhicule pour les particuliers.

Ces sanctions sont alourdies pour les professionnels qui encourent jusqu'à 2 ans de prison, 75 000 € d'amende et la confiscation du véhicule.

Création de plateformes de compostage collectif

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets. Une obligation que Provence Alpes Agglomération anticipe avec le déploiement progressif de plateformes de compostage collectif sur l'ensemble de son territoire.

Petit à petit, les habitants du territoire n'ayant pas de jardins pour composter leurs déchets disposeront de plateformes de compostage collectif dans lesquelles déposer leurs biodéchets. « L'utilisation de ces nouveaux équipements devrait permettre de diminuer de plus de 1 300 tonnes la quantité de déchets ménagers envoyés en centre d'enfouissement, représentant une économie de près de 300 000 € par an pour la collectivité », précise René Villard, vice-président de PAA délégué aux déchets.

Dès cet hiver, 8 plateformes de compostage seront installées par l'agglomération dans les communes de Thoard, Le Brusquet, Prads, Estoublon, Mallefougasse, Châteauredon, Mézel et Champsercier. Elles s'ajouteront à celles qui existent



Plateforme de compostage de la commune de Mirabeau.

déjà à Mirabeau, Digne-les-Bains, Château-Arnoux-Saint-Auban, Volonne et Montclar. Au total, une cinquantaine de plateformes de compostage collectif seront ainsi mises à disposition des habitants du territoire d'ici fin 2023. Entretien par l'agglomération, ces plateformes seront dotées de panneaux explicatifs et de broyat en libre-service. Le compost généré pourra être directement utilisé par les habitants et

les services municipaux.

Les habitants disposant d'un jardin peuvent par ailleurs bénéficier des composteurs individuels en bois vendus à prix réduit (20 euros au lieu d'une soixantaine d'euros) par l'agglomération. Les ventes s'effectuent uniquement sur rendez-vous auprès des pôles de proximité du service déchets. ○

Plus d'infos sur : www.provencealpesagallo.fr

Une tarification incitative à l'étude

Une tarification incitative devrait être appliquée à **partir de 2025** pour la collecte des déchets ménagers. Plus juste et plus lisible, cette tarification permettra de **mettre davantage en lien la facture des usagers avec la quantité de déchets qu'ils produisent**. Un cabinet d'étude a été mandaté pour estimer le coût de l'opération et les solutions techniques envisageables.

Ce projet structurant et ambitieux fera de l'agglomération un territoire en pointe sur la gestion des déchets dans la région Sud PACA. Expérimentée dans d'autres territoires avec des retours très positifs, cette solution permet de réduire considérablement les déchets générés, tout en valorisant l'attachement de chacun à la préservation de l'environnement. ○

Élaboration d'un programme local de prévention des déchets

Provence Alpes Agglomération a élaboré un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) visant à réduire la quantité de déchets générés à l'échelle du territoire, en lien avec de nombreux acteurs locaux.

Lutte contre le gaspillage alimentaire, réemploi des déchets verts, accompagnement de l'organisation d'éco-événements et d'actions d'éco-consommation... Cet outil de planification comprend **8 axes et 32 fiches actions à réaliser d'ici 2026**. Il a fait l'objet d'une consultation publique sur le site internet de Provence Alpes Agglomération au mois d'octobre, et sera présenté en conseil d'agglomération en décembre 2022. ○



©Benjamin Maxant

L'appartement pédagogique de PAA dédié à la prévention et au maintien à domicile.

Programme Alcotra

ALCOTRA : bilan de 3 ans d'actions et d'innovation au service des habitants

En 2019, Provence Alpes Agglomération s'est positionnée pour intégrer plusieurs projets du programme Interreg Alcotra. Ce programme européen de coopération transfrontalière avec l'Italie a permis la mise en place d'une vingtaine d'actions portant sur l'expérimentation de services innovants en lien avec la silver économie, l'attractivité du territoire et l'inclusion sociale. Si la fin de l'année 2022 marque la clôture officielle des projets, une partie des initiatives perdureront dans le temps.

Développement d'un tiers-lieu dédié aux entreprises, création d'un living lab autour des enjeux de la prévention et du maintien à domicile, mise en place d'activités de médiation thérapeutique auprès d'adolescents et de formations ciblées (à destination des aidants, pour la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales, etc.), déploiement d'un accompagnement favorisant l'insertion socio-professionnelle des femmes... Depuis 2019, **une vingtaine d'actions ont été menées à l'échelle du territoire de l'agglomération dans le cadre du programme Interreg Alcotra.**

Celles-ci ont été financées à 85% par des fonds FEDER et à 15% par Provence Alpes Agglomération.

«La candidature de Provence Alpes Agglomération à ce programme a été une réelle opportunité pour le territoire

qui a bénéficié de 1371000 euros de fonds européens, affirme Francis Kuhn, conseiller communautaire de PAA délégué aux grands projets et à la Pleine santé. Les actions menées ont contribué au rayonnement du territoire, à la création d'emplois, à l'accompagnement du secteur de l'ESS et au développement de la silver économie, en lien avec la stratégie « Pleine santé » de l'agglomération.»

Portant le programme sur l'ensemble de son territoire, PAA est intervenue à différents niveaux d'engagement (en tant que cheffe de file et partenaire) selon les projets. Elle a également permis à des organisations de bénéficier de ces financements en tant que délégataires ou prestataires.

Au total, une dizaine de structures ont été mobilisées dans la réalisation des projets et une soixantaine de prestataires impliqués dans des actions spécifiques. ◉



Rencontre européenne de la Silver économie 28 juin 2022 à Nice.

Des projets menés en coopération avec l'Italie

Le programme ALCOTRA (Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière) couvre tout le territoire alpin. Ainsi, les projets portés ont réuni une pluralité de partenaires publics et privés mobilisés autour de problématiques communes en France mais également dans les régions Ligurie, Piémont et Vallée d'Aoste en Italie. Rencontres, réunions, comités de pilotages... Une véritable coopération transfrontalière s'est instaurée. Des échanges d'expériences réguliers ont permis aux acteurs locaux d'innover en s'inspirant des actions menées de l'autre côté de la frontière.

Provence Alpes Agglomération met le cap sur la silver économie



Rendez-vous sur pass-sportsante.fr pour tout savoir sur les actions de la maison sport-santé PASS et son programme « Retour au sport ».

Les projets menés dans le cadre du programme Alcotra ont notamment permis à PAA de renforcer sa stratégie « Pleine santé », faisant du territoire une référence dans le secteur de la silver économie !

Engagée pour faire du territoire un territoire de Pleine santé, Provence Alpes Agglomération s'attache à mettre en place des actions en faveur du sport-santé, de la prévention et du bien vieillir.

La création de sa **Maison sport-santé PASS** en 2021 lui a notamment permis de déployer le dispositif « **Retour au sport** » : un programme gratuit et personnalisé de 12 semaines de sport sur ordonnance à destination des personnes de plus de 60 ans

et/ou des personnes atteintes de maladies chroniques. Giusepinna Farinotti, 71 ans, y a participé en 2022 : « *Plusieurs activités m'ont été proposées après l'évaluation de mes capacités physiques, raconte-t-elle. J'ai choisi de faire de l'aquagym et du renforcement musculaire. J'y allais avec plaisir car cela me permettait de voir du monde. À la fin du programme, j'étais beaucoup plus alerte. J'arrivais plus facilement à suivre le rythme de mon mari quand on marchait ensemble.* »

« Ça m'a incitée à continuer de mon côté en m'inscrivant à une association ! »

Ce dispositif a déjà bénéficié à plus de 200 personnes. Une quarantaine de professionnels du corps médical ont été sensibilisés à la prescription d'activités physiques et une dizaine de clubs locaux ont signé la **charte sport-santé** de PAA pour la mise en place d'activités physiques adaptées. Pour aller plus loin, l'agglomération a par ailleurs lancé, en octobre 2022, la **campagne « + je bouge, mieux je vis »** visant à promouvoir l'activité physique pour tous et à tout âge sur l'ensemble de son territoire. ◉

Atelier 7.7 : création d'un tiers-lieu dédié à l'innovation en santé

Afin de mieux répondre aux enjeux du vieillissement, l'agglomération a également créé un living lab, doté d'un **appartement pédagogique dédié à la prévention et au maintien à domicile**. Dénommé Atelier 7.7, le living lab de PAA a déjà permis l'expérimentation, par des seniors, d'un programme de recherche novateur de stimulation cognitive, physique et sociale et d'une douzaine de nouvelles technologies. Situé au 1 rue du Trélus, à côté de la maison de santé de Digne-les-Bains, cet appartement-témoin est mis à disposition des aidants, seniors, entreprises, organismes de formation

et structures d'aide à domicile du territoire. On y trouve une cuisine adaptée avec plan de travail à hauteur variable, un robot de téléprésence, une montre connectée, une salle de bain aménagée pour éviter les chutes, un fauteuil inclinable pour faciliter la relève, etc. Par ailleurs, un **outil de coordination numérique** (Dôme) a été testé par la fédération ADMR 04, en lien avec le Conseil départemental, afin de faciliter la communication entre les différents professionnels intervenant au domicile des personnes âgées pour repérer les fragilités et éviter au maximum les hospitalisations. ◉



Provence Alpes Agglomération s'est associée au lycée Pierre-Gilles de Gennes pour organiser le 2^e salon Domotique et Santé en décembre 2021. Un événement aujourd'hui reconnu au niveau national dans la filière Silver Eco.

L'ensemble de ces actions ont été menées dans le cadre des projets Interreg Alcotra Prosol SENIOR et Clip E-santé/Silver Economy.

Égalité femmes-hommes : un objectif, des enjeux



Signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale lors de la « Faites de l'égalité ».



Autre projet phare du programme Alcotra, le projet Prosol Femmes a quant à lui permis de renforcer la culture de l'égalité femmes-hommes sur le territoire de l'agglomération.

Si les inégalités entre les femmes et les hommes tendent à décroître, cette décroissance est lente et la **lutte pour l'égalité des genres reste un défi continu à relever**. À l'échelle de son territoire, Provence Alpes Agglomération a souhaité s'emparer de cet enjeu en s'inscrivant dans le projet Alcotra Prosol Femmes, en partenariat avec le CIDFF 04, le CCAS de Digne-les-Bains et la fédération ADMR 04. « La participation au projet Prosol Femmes a été un véritable levier pour le CIDFF, témoigne Laetitia Serena-Bidalot, directrice

du CIDFF 04. *Le soutien technique et administratif de l'agglomération nous a permis de nous engager dans des projets d'envergure et de professionnaliser nos pratiques. Son soutien politique a, quant à lui, été important pour donner de la voix à la culture de l'égalité des genres.* » Mise en place de formations à destination des aidant(e)s et pour la prise en charge des victimes de violences conjugales, création d'un parcours santé dédié aux femmes... Différents services et dispositifs ont été mis en place. C'est le cas notamment du projet

« Être maman mais pas seulement » qui a permis à plus d'une trentaine de femmes du territoire de participer à des ateliers collectifs et des rendez-vous individuels avec une thérapeute pour apprendre à mieux concilier vie sociale, personnelle et professionnelle. Ce projet a abouti à la création d'un petit « guide de survie » mis à disposition des familles dans les crèches de l'agglomération. Enfin, PAA a signé la **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale** et l'a promue auprès des communes de son territoire, amenant 12 d'entre elles à la signer lors de la « Faites de l'égalité » organisée en partenariat avec le CIDFF en septembre dernier. ○

Alcotra, c'est aussi...

Une étude pour le développement du géotourisme

Provence Alpes Agglomération a fait réaliser une étude préalable pour la restructuration du Musée Promenade dans le cadre du projet L'Aventure géologique porté par le Département.

Des actions de médiation à destination des jeunes

Escalade, équitation... Des actions de prévention et de médiation thérapeutique ont été menées auprès des jeunes de la maison des adolescents (MDA) et du centre d'accueil et de soin pour adolescents (CASA), dans le cadre du projet Prosol Jeunes¹.

La création d'un tiers-lieu dédié aux entreprises

Dans le cadre du projet Clip-Circuito, l'espace Diniapolis a été rénové pour devenir un véritable tiers-lieu dédié aux entreprises et porteurs de projets du territoire.

¹ Provence Alpes Agglomération a permis au centre hospitalier de Digne-les-Bains d'intégrer le projet Prosol Jeunes et ainsi de bénéficier de financements pour des actions innovantes. En tant que délégataire, le CH a financé le projet à hauteur de 15% et a bénéficié de 85% de financements par les fonds FEDER Interreg Alcotra.

○ Petite enfance

La Récré : un lieu d'accueil convivial et bienveillant pour les parents et leurs enfants



Chaque après-midi, le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) la Récré accueille gratuitement les parents accompagnés d'un ou plusieurs enfants. Cet espace chaleureux est doté de nombreux équipements adaptés aux jeunes enfants de 0 à 6 ans.

Il est 16h au lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) La Récré. Jane, 4 ans, s'amuse avec des jeux de construction tandis que Youen part à la recherche d'une petite voiture. Couché dans les bras de sa maman, Aaron, 7 mois, manipule quant à lui des anneaux de couleur. Assises juste à côté, des mamans les regardent interagir en discutant de temps à autre avec les deux accueillantes présentes.

« J'ai commencé à venir quand mon fils n'avait que quelques mois, témoigne Myriam. Comme c'était mon premier enfant, c'était rassurant et agréable pour moi d'avoir des conseils et d'échanger avec d'autres parents. Je trouve ce lieu génial ! L'atmosphère est calme, bienveillante, et c'est fantastique pour les enfants. Il y a tout ce qu'il faut. »

Le LAEP La Récré est ouvert aux femmes enceintes, parents, grands-parents et personnes tutélaires accompagnés d'un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans. Bac à semoule, livres, jeux de toute sorte, petit mobilier... Cet espace coloré regorge d'équipements adaptés aux âges et envies des enfants.

« Des accueillantes formées à l'écoute sont systématiquement présentes pour accueillir les familles, explique Viviane Favier, responsable du service petite enfance et accueillante ponctuelle. Nous nous adaptons aux attentes

de chacun. Certains viennent pour rencontrer d'autres parents, rompre un sentiment d'isolement, nous poser des questions sur la parentalité... D'autres préfèrent profiter tranquillement d'un moment de partage avec leur enfant. Quelques parents nous confient au contraire volontiers la surveillance de leur enfant pour souffler un peu. Il n'y a aucun jugement. Chacun est libre de profiter à sa façon de cet espace. »

Ouvert depuis 5 ans, le lieu d'accueil enfants-parents La Récré est un dispositif de soutien à la parentalité accessible gratuitement, de façon anonyme et sans inscription préalable. Géré par Provence Alpes Agglomération, en partenariat avec le Département, il bénéficie du financement et de l'agrément de la CAF. ○

Informations pratiques

Le LAEP La Récré est situé dans les locaux du P'tit Jardin, rue Magnan à Digne-les-Bains.
Il est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h
Plus d'informations par téléphone au 04 92 31 89 86



○ Eau et assainissement

Le petit cycle de l'eau, de la ressource

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Provence Alpes Agglomération assure les compétences Eau potable, Assainissement collectif et Assainissement non collectif sur les 46 communes de son territoire. Son service Eau et assainissement est garant du bon fonctionnement de chacune des étapes du « petit cycle de l'eau ».

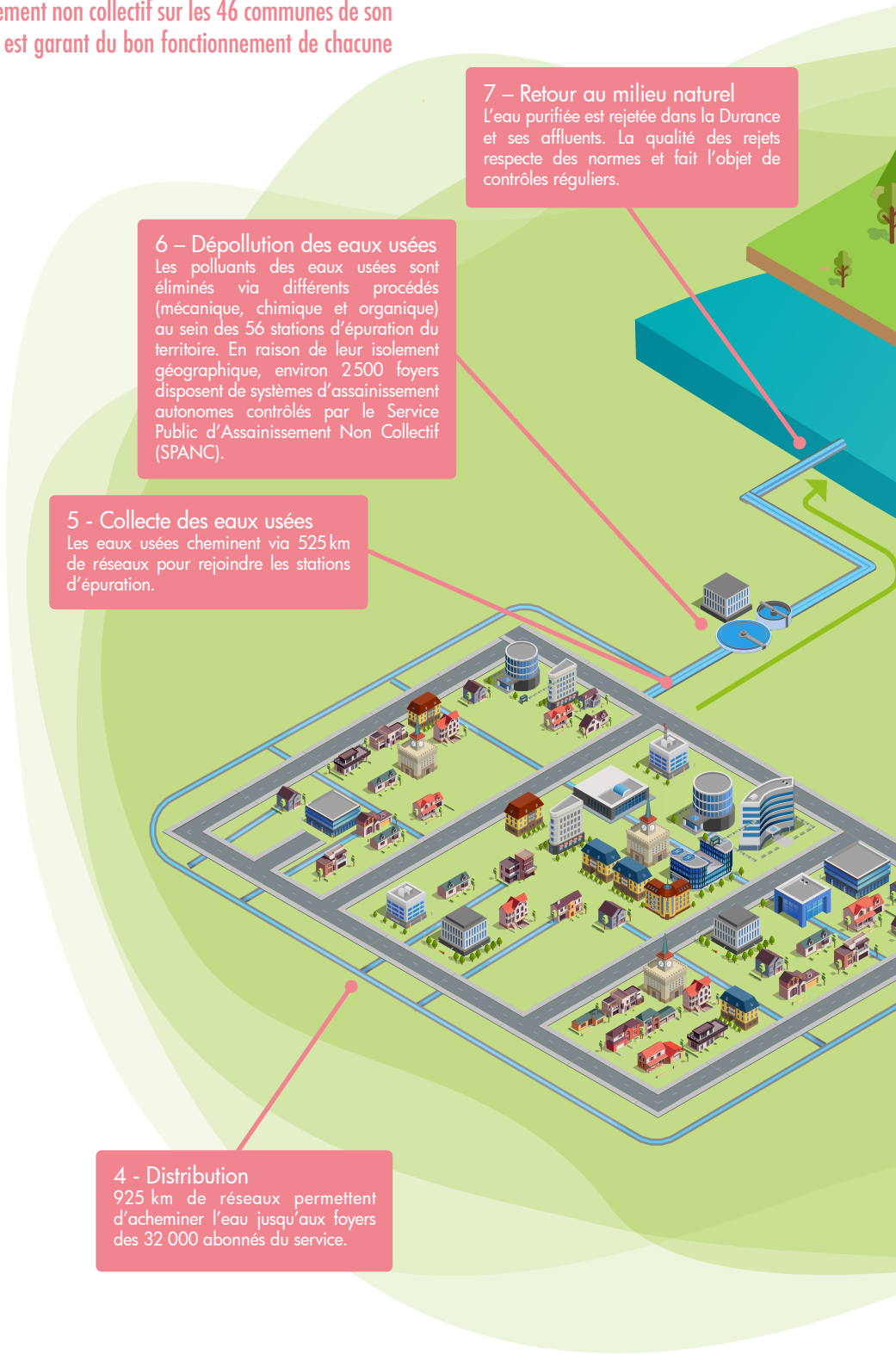
Composé de 56 agents, le service Eau et assainissement de l'agglomération compte **une trentaine d'agents d'exploitation** qui assurent quotidiennement la surveillance et la maintenance des ouvrages et réseaux permettant de distribuer l'eau et de collecter et épurer les eaux usées. Il compte également une dizaine d'agents chargés de la gestion des relations aux abonnés et de la comptabilité, ainsi qu'un service planification et travaux neufs. Ce dernier est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'investissement destiné à améliorer le fonctionnement du service à plus long terme.

Chiffré à un peu plus de 12 millions d'euros, le **plan d'investissement 2021-2023** prévoit notamment la refonte de la station d'épuration du Vernet et la mise en place d'une télésurveillance sur l'ensemble des ouvrages pour en optimiser la gestion. Il est financé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (à hauteur de 6 M€) et du Département des Alpes-de-Haute-Provence (à hauteur de 1,23 M€). ○

Un service géré en régie autonome

Le service Eau et assainissement est géré par Provence Alpes Agglomération sous forme d'une **régie à simple autonomie financière administrée par un conseil d'exploitation**. Composé d'élus locaux et d'associations de consommateurs, ce dernier débat des besoins du service et en définit les orientations. Il élabore des propositions ensuite soumises pour décision au conseil d'agglomération.

Le budget du service est voté par le conseil d'agglomération. ○



6 – Dépollution des eaux usées
Les polluants des eaux usées sont éliminés via différents procédés (mécanique, chimique et organique) au sein des 56 stations d'épuration du territoire. En raison de leur isolement géographique, environ 2 500 foyers disposent de systèmes d'assainissement autonomes contrôlés par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

5 - Collecte des eaux usées
Les eaux usées cheminent via 525 km de réseaux pour rejoindre les stations d'épuration.

4 - Distribution
925 km de réseaux permettent d'acheminer l'eau jusqu'aux foyers des 32 000 abonnés du service.

7 – Retour au milieu naturel
L'eau purifiée est rejetée dans la Durance et ses affluents. La qualité des rejets respecte des normes et fait l'objet de contrôles réguliers.

au robinet



3 - Stockage

L'eau est stockée dans 170 réservoirs répartis à l'échelle du territoire. Leur capacité de stockage varie de 15 à 1500 m³.

1 - Captage de l'eau

Provence Alpes Agglomération dispose de 110 points de captage (forages et puits) permettant d'extraire l'eau des sources souterraines. 7 millions de m³ d'eau sont ainsi prélevés chaque année.

2 - Potabilisation

Une fois prélevée, l'eau est filtrée et/ou désinfectée. Sa qualité fait, chaque année, l'objet d'environ 800 contrôles par l'Agence Régionale de la Santé.

Des tarifs inférieurs à la moyenne nationale

Pour plus d'équité, l'agglomération procède à l'harmonisation progressive des tarifs de l'eau sur l'ensemble de son territoire. Celle-ci aboutira en 2024.

À ce jour, **le tarif moyen est de 3,64€/m³ pour l'eau potable et l'assainissement collectif, contre 4,30€/m³ au niveau national.**

« Nos tarifs sont inférieurs à la moyenne nationale, souligne Denis Baille, vice-président de PAA délégué à l'eau et à l'assainissement. La régie ne fait aucun bénéfice. Nous ne prélevons auprès des usagers que le coût impliqué pour le service effectué, la maintenance des ouvrages, et les travaux qui permettent d'en améliorer le fonctionnement. En 2024, nous souhaitons par ailleurs mettre en place une tarification sociale en faveur des foyers les plus modestes. » ◯

Contacts et informations pratiques

Le service Eau et assainissement est joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au 04 92 30 58 40 ou par mail : eau@provencealpesagallo.fr

Les usagers peuvent également se rendre auprès des pôles de proximité ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 :

- Pôle Haute-Durance Verdon - 14 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains
- Pôle Val de Durance - 6 avenue du Barrasson à Château-Arnoux-Saint-Auban
- Pôle Pure Alpes - RD900 L'Arénas à Seyne-les-Alpes

Le numéro d'astreinte 04 92 30 58 40 est joignable 7j/7 et 24h/24 pour les urgences.

Un système d'alerte par SMS a par ailleurs été mis en place pour prévenir directement les abonnés en cas de coupure d'eau. Pour en bénéficier, il suffit de fournir son contact téléphonique par mail, téléphone, ou en ligne via son espace personnel.



○ Randonnée

Gorges de Trévans : mise en valeur et sécurisation du sentier de randonnée

En 2022, un ensemble de travaux ont été réalisés par Provence Alpes Agglomération pour sécuriser et améliorer l'accès de la randonnée des gorges de Trévans.

Reprise des marches d'accès de la passerelle située au départ du sentier, débroussaillage et sécurisation de certaines zones et de l'accès de la passerelle du ravin de Mayaiche... Les travaux ont permis de **revaloriser ce sentier** situé à Estoublon, dans la vallée de l'Asse, au cœur de l'un des plus beaux sites du territoire et de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence.

D'une durée de 3h avec 500m de dénivelé, la randonnée des gorges de Trévans offre une vue imprenable sur les gorges et sur la biodiversité de cet espace protégé classé en Réserve Biologique Domaniale, zone Natura 2000 et Espace

Naturel Sensible du Département. Elle fait partie des 1 700 km de sentiers balisés gérés par Provence Alpes Agglomération. ○



Plus d'infos sur : Retrouvez toutes les informations pratiques de la randonnée sur www.rando-alpes-haute-provence.fr

○ Déchèteries

Extension de la déchèterie de Seyne-les-Alpes



Octobre 2022 - Travaux en cours pour l'extension de la déchèterie de Seyne

Les travaux d'extension de la déchèterie de Seyne-les-Alpes ont débuté cet été suite à l'achat par l'agglomération du terrain mitoyen. Ils permettront d'agrandir l'espace de stockage, d'accroître le nombre de bennes à disposition, de créer une aire de lavage pour les camions et de faciliter l'accès au site. La fin des travaux est prévue au cours du 1^{er} semestre 2023. À terme, la réorganisation de la déchèterie permettra également d'augmenter le nombre de flux acceptés, et peut-être de soutenir les agriculteurs et éleveurs du territoire pour la collecte de certains déchets agricoles. Le coût de cette opération s'élève à 360 000 €. ○

Modernisation du site de la Colette



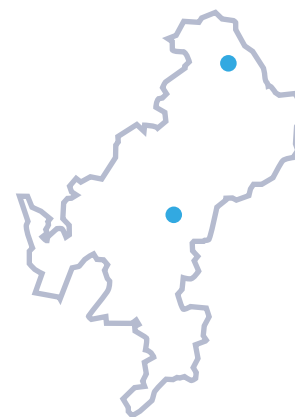
La déchèterie et plateforme de compostage de la Colette à Digne-les-Bains est elle-aussi en cours de modernisation. Des travaux ont été réalisés au niveau du quai pour augmenter le nombre de flux acceptés et accueillir les professionnels dans de meilleures conditions. Un pont-bascule, permettant de peser précisément tous les dépôts effectués, sera réalisé d'ici fin 2022.

Une **extension de la plateforme de compostage** sera également réalisée cet hiver pour adapter le site à l'afflux de déchets verts.

En effet, la quantité de déchets verts déposés est passée de 5 000 à 9 000 tonnes entre 2019 et 2021. Une tendance positive que l'agglomération entend continuer à soutenir.

Pour rappel : il est **interdit de brûler des déchets verts** (végétaux secs ou humides) chez soi en raison de la nocivité de cette pratique pour la santé et pour l'environnement. Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus avec une voiture diesel récente (source : ADEME, juin 2018).

L'opération de modernisation du site de la Colette est réalisée avec le soutien de la région Sud PACA. Son coût s'élève à un peu plus de 300 000 €. ○



○ Culture

Balade musicale sur le plateau de Ganagobie

(Re)découvrez les charmes du plateau de Ganagobie, de son abbaye et de sa tortue en pierre en vous laissant guider par une œuvre musicale inédite, spécialement composée pour accompagner votre promenade !

Inaugurée le 17 septembre 2022, l'audio-balade du plateau de Ganagobie a été réalisée par Bruno Allary, compositeur associé du Théâtre Durance. Intitulée « L'île en plein ciel », elle est disponible gratuitement en téléchargement sur le site internet du théâtre.

Les fichiers audios s'accompagnent d'une carte retraçant l'itinéraire d'une durée de 50 minutes.

Il s'agit de la 5^e audio-balade proposée par le Théâtre Durance, pour porter un autre regard sur notre territoire.

Cette initiative est réalisée avec le soutien financier de Provence Alpes Agglomération, du Ministère de la Culture, de la Région Sud et du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence. ○



Plus d'infos sur : www.theatredurance.fr - Rubrique « Écouterium »

○ Espaces France Services

Des services de proximité pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives

La fréquentation des Espaces France Services de Provence Alpes Agglomération continue à augmenter. En effet, les deux Espaces France Services du territoire situés dans la vallée de la Blanche et le val de Durance répondent aujourd'hui à plus de 3000 demandes par an (chiffres 2021). Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique...

Ces structures de proximité permettent d'accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives. « Nous accueillons beaucoup de personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique, témoigne Isabelle Dalban, animatrice à l'Espace France Services de la vallée de la Blanche. Nous disposons de plusieurs ordinateurs qui nous permettent de les accompagner pas à pas dans toutes sortes de démarches, des créations de cartes grises aux demandes de logements sociaux, en passant par les droits à la retraite et les déclarations aux impôts... C'est un plaisir pour nous d'aider les gens à débloquer certaines situations et à accéder à leurs droits. » Les Espaces France Services travaillent en partenariat direct avec neuf opérateurs nationaux : La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale



L'équipe de l'Espace France Services de Château-Arnoux-Saint-Auban



L'équipe de l'Espace France Services de Seyne-les-Alpes

des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, et la Direction générale des finances

publiques. Ils accueillent chaque mois de nombreuses permanences proposées par ces opérateurs mais également par d'autres structures du territoire parmi lesquelles la Mission locale et l'Agence locale de la transition énergétique. ○

Informations pratiques :

Les Espaces France Services sont ouverts les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et les jeudis de 8h30 à 12h.

Espace France Services de la vallée de la Blanche

Rue du Barri à Seyne-les-Alpes
Uniquement sur rendez-vous
Contact : msap.seyne@provençalpesagglo.fr
04 92 35 28 50

Espace France Services du val de Durance

7 cours Pechiney
à Château-Arnoux-Saint-Auban
Contact : maison.france.service@provençalpesagglo.fr
04 92 37 25 94

Plus d'infos sur : www.provençalpesagglo.fr

Culture

Élodie Presles, directrice du Théâtre Durance



© Théâtre Durance

« **L**e Théâtre Durance est toujours un peu dans mes pensées, de jour comme de nuit », affirme Élodie Presles.

Cette pétillante quinquagénaire a pris la direction du Théâtre Durance il y a 8 ans, succédant à Robert Pasquier. **Véritable cheffe d'orchestre faisant le lien entre l'équipe, les partenaires et les artistes**, elle développe le projet artistique, culturel et d'établissement du théâtre en s'appuyant sur l'écosystème qui l'entoure. « Je suis avant tout une spectatrice, affirme-t-elle. J'assiste chaque année à plus de 150 représentations partout en France et à l'étranger pour sélectionner les spectacles de notre programmation qui comprend du théâtre, mais aussi de la danse, du cirque, beaucoup de musique et des œuvres mélangeant les genres. »

Malgré les innombrables représentations auxquelles elle a assisté depuis, Élodie n'a jamais oublié ses toutes premières rencontres avec l'univers du théâtre, d'où a germé son amour certain pour la création artistique.

« Quand j'avais 8 ans, alors que j'habitais encore dans le Nord, mon père

m'a emmenée voir « la Gaité parisienne » de Maurice Béjart au Théâtre National de Bruxelles. C'était le bus de son usine qui nous conduisait à 1h de route de chez nous, raconte-t-elle. Cette soirée est toujours restée dans ma mémoire. Ce merveilleux mélange des classes sociales à l'intérieur du bus, les danseurs, la musique, la lumière de la salle de spectacle... Je n'ai pas compris ce qui m'arrivait sur le coup, mais 45 ans plus tard, je m'en souviens encore, et je sais que quelque-chose s'est joué pour moi à ce moment-là. »

« Je ne voulais pas être artiste, mais je voulais travailler pour et avec des artistes »

Pourtant, Élodie ne s'est pas orientée immédiatement vers l'univers du théâtre. « J'avais toujours entendu parler de l'art comme d'un hobby, pas un milieu dans lequel faire carrière. J'ai donc commencé à travailler dans la communication, puis, à l'âge de 27 ans, j'ai décidé de tout arrêter et de reprendre mes études pour intégrer le monde de la culture. J'ai très

vite compris que je ne voulais pas être artiste, mais que je voulais travailler pour et avec des artistes. »

Élodie a obtenu un master en gestion de projets et développement des entreprises culturelles qui lui a permis d'exercer au sein de nombreuses structures. Du Dôme Théâtre d'Albertville à Culture Commune (scène nationale du bassin minier du Pas-de-Calais), en passant par Lieux publics (Centre national de création des arts de la rue de Marseille), son parcours l'a menée aux quatre coins de l'hexagone avant de lui faire poser ses valises à Château-Arnoux-Saint-Auban.

« Aujourd'hui, je me sens véritablement à ma place. **J'exerce un métier joyeux, nourri par une multitude de rencontres et de relations.** Je travaille au sein d'une équipe pleine de ressources et au cœur d'un territoire qui apporte une qualité de vie exceptionnelle, affirme-t-elle. 8 ans après ma prise de poste, je suis toujours aussi émerveillée de venir travailler au sein de ce Théâtre unique à l'échelle du département. » Le Théâtre Durance travaille aujourd'hui avec **plus d'une trentaine de partenaires locaux dont 19 établissements scolaires.**

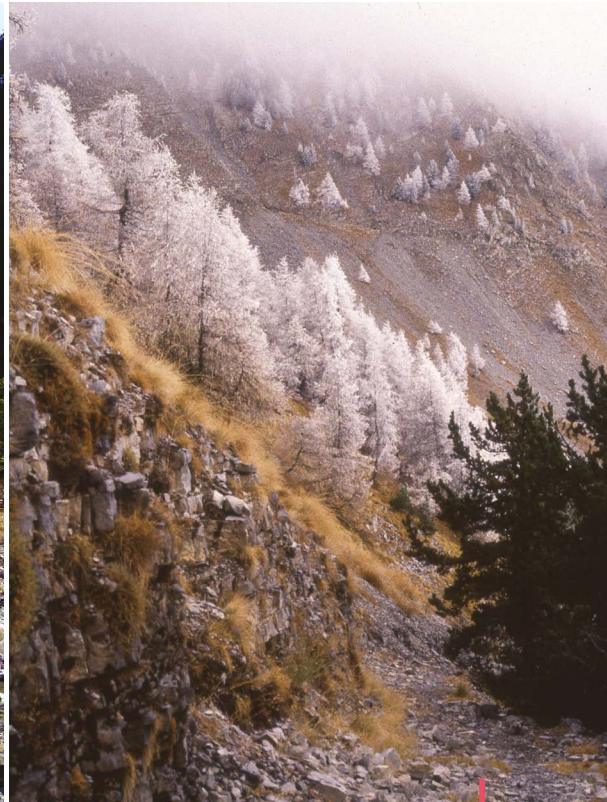
Chaque année, ses ateliers et représentations touchent plus de 15 000 spectateurs dont près de 4 000 élèves.

Déjà reconnu Scène conventionnée d'intérêt national art et création, le théâtre souhaite obtenir le label de Scène nationale en 2023. Une reconnaissance certaine qui lui permettrait de développer davantage encore ses actions hors-les-murs et de multiplier les accueils de compagnies en résidence.

Le Théâtre Durance est un établissement de Provence Alpes Agglomération géré en délégation de service public par l'association Théâtre Durance. Il est soutenu financièrement par Provence Alpes Agglomération, le Ministère de la Culture, la Région Sud et le Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence. ○



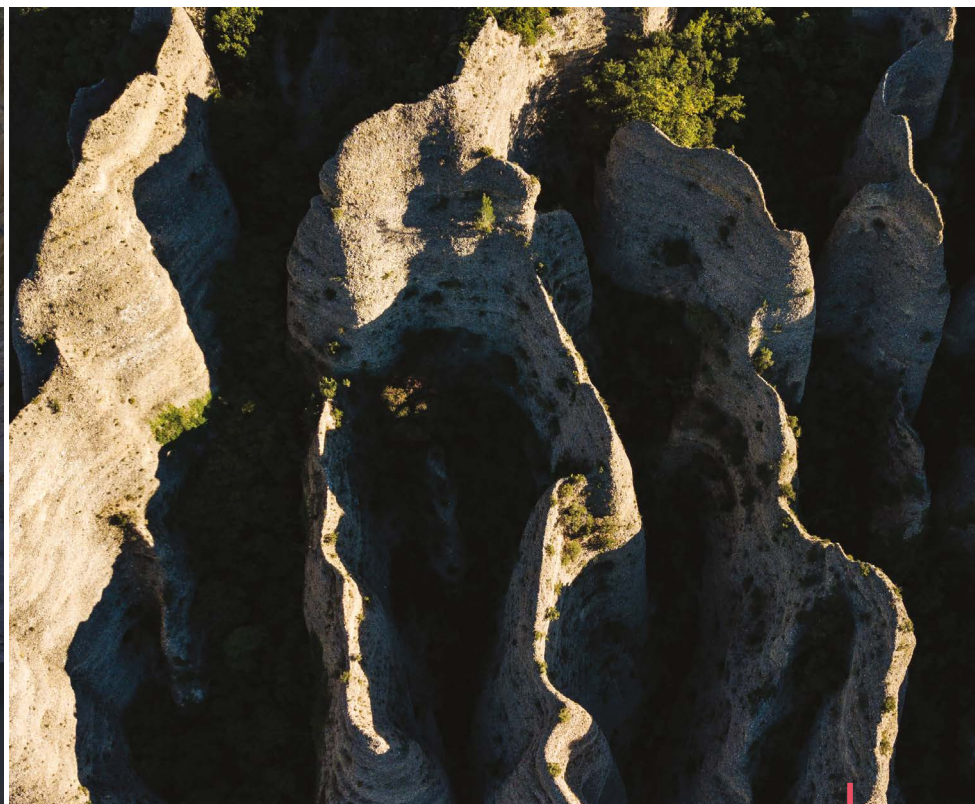
La montagne du Cheval Blanc surplombant le torrent de Bouinenc. Photo de Marc Taquet.



Effet de givre sous le Col Bas (Seyne-les-Alpes).
Photo de Jean-Louis Mille.



La cascade de Draix. Photo de Gaël Bizot.



Les pénitents des Mées. Photo de Daffy Stillier.

Vous aussi, adressez-nous votre plus belle photo du territoire de Provence Alpes Agglomération, accompagnée d'une légende, pour tenter d'être publié dans Provence Alpes Agglo magazine !
Contact : communication@provencealpesagglo.fr



Retrouvez le programme complet sur www.paam.fr



Tribunes politiques

Terre Dignoise

Projet de DSP pour les Thermes à Digne-les-Bains

Cette annonce nous interroge alors que l'argent du contribuable est venu abreuver généreusement nos Thermes. Merci à Mr Paul Audan qui a permis d'obtenir une aide de l'Etat de 979 549€! 6 millions d'€ pour le SPA, maintenant le rachat du Richelme par PAA pour 725 000€.

Terre Dignoise pose la question de la finalité de la manœuvre. Quelle société sera choisie et quelles conditions seront

mises sur la table pour assurer un avenir prospère aux Thermes ?

Quid des forages dans une Délégation de service public ?

Au vu des investissements publics, quelles seront les conditions de Provence Alpes Agglomération pour que l'opération nous soit favorable et s'inscrive dans la stratégie de développement économique de PAA ? ◉

Gilles Chalvet
Michelle Honnorat
Benoit de Souza
Marie-Claude Paire

17 décembre

Ouverture du site de pleine nature du Fanget

Porte du massif des Monges

Plus d'infos :
www.blancheserpeponcon-tourisme.com

21 décembre

Spectacle de magie

À 15 h 30

Médiathèque
de Château-Arnoux-Saint-Auban
Centre culturel Simone Signoret

Plus d'infos : www.paam.fr

9 janvier au 10 février 2023

D'utopire en pire

En partenariat avec le fonds
régional d'art contemporain PACA
et l'artothèque de Miramas
Vernissage le 6 janvier
à 17 h 30

École d'art IDBL
24 avenue Saint-Véran
à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

17 janvier 2023

Olympicorama

Conférence décalée
Cinéma Maurice Krafft
Les Mées
Dans le cadre des Echappées
du Théâtre Durance

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

18 et 25 janvier 2023

Atelier de traduction enfants/parents

Avec la traductrice Elodie Leplat
À 15 h

Médiathèque de Digne-les-Bains
7 rue du colonel Payan

Plus d'infos : www.paam.fr

21 janvier 2023

Nuit de la lecture

Médiathèque de Digne-les-Bains
7 rue du colonel Payan

Plus d'infos : www.paam.fr

31 janvier 2023

Conférence « Les moines pétrifiés »

De Bernard Emery
à 18 h

Médiathèque de Digne-les-Bains
7 rue du colonel Payan

Plus d'infos : www.paam.fr

12 mars 2023

Où voulez-vous aller ?

Concert hors-les-murs
du Théâtre Durance
Par l'Orchestre national Avignon-Provence
À 18 h au palais des Congrès
de Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

18 au 25 mars 2023

Portes ouvertes de la classe préparatoire à l'IDBL

École d'art IDBL
24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

1^{er} avril 2023

Réouverture du Musée Promenade

Parc Saint-Benoît à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

16 et 17 juin 2023

13^e édition du festival Les Escapades

Concerts gratuits en plein air
Aux abords du Théâtre Durance
Plateau des Lauzières
à Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

26 au 30 juin 2023

Exposition de fin d'année à l'IDBL

Exposition et découverte
des ateliers enfants, ados et adultes
Vernissage le 23 juin à 17 h
École d'art IDBL

24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

En savoir plus
www.agenda-onsort.fr

DIGNE-LES-BAINS

SPA THERMAL

de Haute-Provence

Espace aqualudique

Soins bien-être

Espace aquagym

Activités sportives



www.spadehauteprovence.com

29 Avenue des Thermes 04000 - Digne-les-Bains ●●● Tél 04 92 32 58 46

©Lorion Anthony - Thermes de Digne-les-Bains

©Lorion Anthony - Thermes de Digne-les-Bains